



TRAV2M

2024 - 2025

Master [120] en sciences du travail (horaire décalé)

## TRAV2M - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Le Master 120 en sciences du travail est une formation à horaire décalé. Le master propose une approche pluridisciplinaire des questions du travail, intégrée dans le cadre d'une démarche méthodologique et empirique approfondie, et une ouverture internationale des problèmes humains et sociaux du travail permettant d'élaborer des politiques visant la promotion de la personne humaine dans et par le travail.

#### Votre profil

Vous

- êtes actif dans le domaine des sciences du travail et souhaitez donner un cadre universitaire à vos pratiques professionnelles ;
- cherchez à acquérir les capacités analytiques et méthodologiques pour traiter les questions du travail ;
- souhaitez développer les compétences nécessaires à la conduite de projets en matière de travail et d'emploi, en Belgique ou en Europe ;
- êtes diplômé du premier cycle universitaire ou des hautes écoles et souhaitez orienter votre formation dans les domaines du travail et de l'emploi.

#### Votre futur job

Les diplômés seront appelés à prendre des responsabilités dans des fonctions telles que

- gestion des ressources humaines au sein d'entreprises locales ou internationales ;
- consultance et intervention en organisation ;
- conduite de projets locaux, régionaux et internationaux menés par les pouvoirs publics, des associations et des acteurs sociaux ;
- expertise ou gestion au sein d'organisations intervenant sur le marché du travail : organismes de formation, d'insertion professionnelle, entreprises de travail intérimaire, etc. ;
- recherche appliquée sur les questions du travail, la sécurité sociale, le droit du travail, les relations professionnelles ;
- administration supranationale européenne dans les domaines sociaux ;
- organisations nationales et européennes d'employeurs et de travailleurs ;
- rédaction dans la presse spécialisée ;
- centres de recherche et de documentation.

#### Votre programme

Le master vous offre

- une approche pluridisciplinaire des problématiques du travail et de l'emploi ;
- un programme qui articule théorie et pratiques de terrain autour de l'analyse de problèmes concrets ;
- une formation méthodologique poussée et un encadrement soutenu de l'équipe enseignante ;
- une forte dimension internationale avec la possibilité, pour l'option « Approches européennes (MEST) », d'obtenir un certificat européen.

La finalité spécialisée en sciences du travail se concentre sur les fondements disciplinaires nécessaires à l'approche des questions du travail : sociologie, droit, psychologie, économie, philosophie et psychosociologie.

Il propose deux options :

- l'option « Travail et organisation », axée sur les questions du travail dans l'entreprise et les dynamiques organisationnelles sur le marché belge du travail ;
-



- AA 4.3. Lire, comprendre et exploiter, de manière critique, la littérature scientifique (notamment de langue anglaise) dans le champ du travail et de l'emploi.
- AA 4.4. Construire une démarche méthodologique et empirique, articulant différentes disciplines, rigoureuse et pertinente en regard de la problématique posée.
- AA 4.5. Collecter et sélectionner, en mobilisant les outils adéquats, des données empiriques quantitatives et qualitatives pertinentes, en fonction de la problématique posée et de la démarche méthodologique prédéfinie.
- AA 4.6. Exploiter et analyser ces données à travers différents angles d'analyse disciplinaires selon des méthodes rigoureuses, avancées et appropriées.
- AA 4.7. Interpréter les résultats et faire preuve d'un esprit de synthèse pour dégager des conclusions fondées sur les plans théorique et pratique.
- AA 4.8. Contribuer à la construction de connaissances dans le champ du travail et de l'emploi.
- AA 5. Concevoir et piloter des projets et intervenir avec pertinence dans la résolution de problématiques relatifs au travail et à l'emploi en veillant tout particulièrement à la formulation et à la mise en œuvre de solutions concrètes et contextualisées et ce, dans une perspective de professionnalisation des pratiques de terrain.
- AA 5.1. Mettre en pratique les savoirs théoriques de différentes disciplines et les articuler avec les pratiques de terrain.
- AA 5.2. Porter un regard critique sur les pratiques professionnelles à partir d'une perspective disciplinaire ou pluridisciplinaire.
- AA 5.3. Transformer une demande sociale (individuelle ou collective) en projet réaliste (au point de vue théorique, contextuel et de sa mise en œuvre).
- AA 5.4. Intervenir, avec expertise et pertinence, dans des problématiques du travail et de l'emploi, les politiques sociales et les relations professionnelles dans divers contextes professionnels.
- AA 5.5. Gérer des projets concrets complexes : définir les objectifs à atteindre concernant des situations problématiques et les actions à entreprendre, mettre en œuvre les actions, évaluer leurs effets et les adapter si nécessaire.
- AA 5.6. Être capable d'influencer la dynamique des relations professionnelles.
- AA 5.7. Contribuer à professionnaliser les pratiques de terrain.
- AA6. Communiquer, interagir et collaborer de manière efficace et constructive avec des interlocuteurs variés.
- AA 6.1. Communiquer, oralement et par écrit sur des situations / sujets complexes relatifs au travail et à l'emploi de façon correcte, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa communication (contenu et forme) au public visé (dont des partenaires ou interlocuteurs intervenant dans la pratique professionnelle) et aux intentions poursuivies.
- AA 6.2. Développer et acquérir des compétences communicationnelles en anglais, à l'oral et à l'écrit, autour de différents thèmes liés principalement aux domaines du travail et de l'emploi, dans la perspective de sa future insertion socioprofessionnelle.
- AA 6.3. Etablir des liens utiles avec les différents réseaux d'acteurs.
- AA 6.4. Démontrer des capacités d'écoute et de dialogue, argumenter et convaincre de façon adaptée, pertinente et constructive.
- AA 6.5. S'intégrer et collaborer efficacement au sein d'une équipe, s'y impliquer de manière responsable.
- AA7. Agir en tant qu'universitaire, en acteur réflexif soucieux d'une pratique socialement responsable et ayant intégré une logique de développement continu.
- AA 7.1. S'impliquer dans la construction de ses propres savoirs :
- en gérant sa formation de manière autonome ;
  - en gérant son implication dans le travail en groupe ;
  - en exploitant les études de cas ou les lectures spécialisées ;
  - à partir d'observations et d'analyses empiriques.
- AA 7.2. S'engager dans une pratique socio-professionnelle dans une démarche réfléchie et critique reposant sur une approche universitaire fondée (d'un point de vue théorique et méthodologique) rigoureuse et argumentée.
- AA 7.3. Articuler approche réflexive et expérience professionnelle dans une logique d'apprentissage et de développement continu de ses compétences et qualités personnelles et professionnelles nécessaires à la pratique socialement responsable dans le monde du travail et de l'emploi.
- AA 7.4. Affiner ses propres conceptions et valeurs et les confronter avec celles des autres, à travers un dialogue constructif.
- AA 7.5. S'engager, décider et agir de manière autonome et responsable dans le respect du cadre, du contexte de travail et d'autrui.
- AA 7.6. Adopter une posture d'acteur conscient de sa responsabilité sociétale et citoyenne.
- AA.Option-eu. S'il choisit l'option « **Approches européennes (MEST)** », Développer une expertise dans le domaine des sciences du travail et de la gestion des ressources humaines en Europe et spécifiquement dans la compréhension et l'analyse, selon une approche comparative rigoureuse, des spécificités du travail et de l'emploi dans le contexte européen.
- AA.Option-eu.1. Démontrer une maîtrise approfondie des spécificités ainsi que des variables explicatives (culturelles, politiques, éco

Figure : Acquis d'apprentissage (aperçu synthétique)



annuels. Il comprend également les unités d'enseignement qui s'intéressent aux institutions et aux contextes du travail. S'y trouve enfin le mémoire, qui demande à l'étudiant un travail de recherche personnel sur un sujet de son choix.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc  
annuel

1 2

### o Séminaire et mémoire (30 crédits)

○ LTRAV2901	Séminaire de méthode et d'accompagnement du mémoire en sciences du travail	Anne Rousseau	FR [q1] [22.5h+5h] [9 Crédits] 🌐	X	
○ LTRAV2900	Mémoire		FR [] [] [21 Crédits] 🌐		X

### o Problèmes du travail (9 crédits)

○ LTRAV2000	Introduction aux sciences du travail	Marie Antoine	FR [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LTRAV2020	Séminaire pluridisciplinaire de problématique du travail <i>Les étudiant.es qui ont déjà suivi la 1ere partie (A) de ce cours seront inscrit.es uniquement à sa 2e partie.</i>	Mikaël Glorieux Thomas Périlleux	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐		X

### o Institutions et contextes (15 crédits)

○ LTRAV2030	Droit et pratiques des relations collectives du travail	Elliot Cobbaut Filip Dorssemont Céline Wattecamps	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	
-------------	---	---	-----------------------------	---	--

## Finalité spécialisée (horaire décalé) [30.0]

La finalité spécialisée se concentre sur les fondements disciplinaires nécessaires à l'approche des questions du travail : sociologie, droit, psychologie, économie, philosophie et psychosociologie. Elle apporte à l'étudiant les regards de ces différentes disciplines sur le travail.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

**Options et/ou cours au choix [25.0]**

une parmi :

- > Option: Travail et organisation [ prog-2024-trav2m-ltrav200o ]
- > Option: Approches européennes (MEST) [ prog-2024-trav2m-ltrav201o ]

**Option: Travail et organisation [25.0]**

L'option « travail et organisation » est centrée sur les questions du travail dans l'entreprise ou dans l'organisation.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

**o Contenu:**

○ LTRAV2600	Personnel et organisation	Michel Ajzen Marie Antoine	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X
-------------	---------------------------	-------------------------------	-----------------------------	---



***Option: Approches européennes (MEST) [25.0]***

---

## ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

---

***Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.***

● Obligatoire

✂ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

---

## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) COURS ET ACQ ET ACQ ET ACQ ET AC26rAC22.0. cou

## TRAV2M - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

#### SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2<sup>e</sup> cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2<sup>e</sup> cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

### Conditions d'accès spécifiques

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du CECR [Cadre européen commun de référence pour les langues](#)).

#### Accès direct

Conformément aux conditions d'admission générales, ont un accès direct:

les diplômés d'un grade académique de bachelier, de master ou de licence, délivré par une université de la Communauté française de Belgique dont le programme d'études comprend les disciplines suivantes :

- Sociologie
- Economie politique
- Statistiques
- Droit
- Psychologie

#### Accès sur dossier

Selon le parcours antérieur de l'étudiant, le jury peut conditionner l'accès direct au master à l'ajout d'enseignements supplémentaires obligatoires (maximum 60 crédits) au programme.

Possibilité de réduire les enseignements supplémentaires en présentant un examen avec valorisation des crédits. Renseignements : <https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/est/test.html>

### Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Bacheliers universitaires de l'UCLouvain</b>			
<a href="#">Bachelier en sciences humaines et sociales (Louvain-la-Neuve)</a> <a href="#">Bachelier en sciences humaines et sociales (Mons)</a>		Accès direct	
Tout autre bachelier		<a href="#">Accès sur dossier</a>	Enseignements supplémentaires à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant.e. Voir les <a href="#">Conditions complémentaires d'accès</a>
<b>Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)</b>			
Bachelier en sciences humaines et sociales		Accès direct	
Tout autre bachelier		<a href="#">Accès sur dossier</a>	Enseignements supplémentaires à définir



BA - conseiller(ère) en développement durable - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives -

BA en construction - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
BA en coopération internationale - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
BA en dessin des constructions mécaniques et métalliques - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
BA en diététique - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
BA en domotique - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
BA en dro et 60

BA en management du tourisme et des loisirs - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en marketing - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en mécatronique et robotique - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en optique-optométrie - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en optométrie - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en orthoptie - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en podologie-podothérapie - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en psychomotricité - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en publicité - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en relations publiques - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en robotique industrielle - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en sales account manager - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en scénographie - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en sciences administratives et gestion publique - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en soins infirmiers - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en soins infirmiers pour titulaires d'un brevet d'infirmier hospitalier - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en stylisme de mode - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en techniques de l'image, orientation Techniques de la cinématographie - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en techniques de l'image, orientation Techniques de la photographie - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en techniques et services - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en techniques graphiques, orientation Techniques de l'édition - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en techniques graphiques, orientation Techniques infographiques - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en textile (techniques de mode) - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en vente - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA: hygiéniste bucco-dentaire - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA: infirmier responsable de soins généraux - crédits supplémentaires entre 45 et 60

## Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			



## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Le jury d'admission décide de l'accès au master sur base du dossier de valorisation des acquis de l'expérience professionnelle et personnelle et de la réussite d'une épreuve écrite visant à évaluer la connaissance du monde du travail, la capacité à synthétiser, analyser et commenter un texte scientifique sur des questions relatives au travail et la capacité de comprendre un tableau statistique à double entrée. Plus d'informations sur la VAE à [l'Ecole des sciences du travail](#).

## Accès sur dossier

## PÉDAGOGIE

---

Le master 120 en sciences du travail est **organisé en horaire décalé** en soirée et/ou le samedi matin. A ce titre, l'équilibrage de la charge de travail et des pédagogies est pensé afin de permettre aux étudiants déjà engagés dans la vie professionnelle de réaliser leur parcours dans les meilleures conditions. En coordination avec le responsable de programme, le Président du jury assure, avec les délégués étudiants et avec l'aide du Secrétariat, la coordination de la charge de travail quadrimestre par quadrimestre.

Les **méthodes pédagogiques** du master en sciences du travail privilégient une variété de formes d'apprentissage et reposent sur l'implication active de l'étudiant dans la construction de son savoir en tenant compte à la fois d'aspects théoriques et de pratiques de terrain : travaux individuels et de groupe, lectures, études de cas, témoignages d'experts, observations et analyses empiriques, etc. Les enseignements reposent sur des interactions fréquentes avec les étudiants et accueillent régulièrement d'autres témoins. Par ailleurs, le corps professoral compte en son sein quelques praticiens de haut vol qui offrent un regard pragmatique sur les questions du travail étudiées.

### Approche pluridisciplinaire

Le caractère pluridisciplinaire de la formation est assuré par les unités d'enseignement provenant de différentes disciplines, mais aussi par une réelle intégration des disciplines dans le cadre de l'unité d'enseignement « d'Introduction aux sciences du travail » et du « Séminaire pluridisciplinaire de problématique du travail », qui demandent un travail actif de la part des étudiants, sous la forme de lectures, présentations de groupe, travail de terrain, etc. Les étudiants doivent y acquérir et démontrer la capacité à analyser une thématique donnée en mettant en oeuvre plusieurs approches disciplinaires.

Il est également possible, dans le cadre du master 120 en sciences du travail, de participer à un **échange** avec l'une des universités partenaires de l'Ecole des Sciences du Travail. L'option « approches européennes (MEST) » est associée à un échange avec les universités partenaires composant le réseau « MEST » dont l'UCLouvain est coordinatrice. La pédagogie propre à cette option (et à la mobilité qui l'accompagne) est celle des approches comparées : les enseignements dispensés dans les universités partenaires portent sur des éléments de politique d'emploi et du travail dans le contexte européen. Vous trouverez plus d'informations sur cette option sur le site du réseau

- Universitat Autònoma de Barcelona, en Espagne ;
- Université des Sciences Sociales de Toulouse, en France ;
- University College Dublin, en Irlande ;
- Università degli Studi di Firenze, en Italie ;
- Università degli Studi di Milano, en Italie ;
- Universiteit van Amsterdam, aux Pays-Bas ;